

LES NOUVELLES COMMUNALES

SOMMAIRE

échos du conseil

vie locale

manifestations

état civil

ÉCHOS DU CONSEIL

Séance du 27 mars 2018

Approbation des comptes de gestion

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion 2017 dressés par le receveur municipal.

Vote des comptes administratifs

Déficit de clôture d'investissement de 96 117.42 € (Commune) et un excédent de 38 973.48 € (Eau). En fonctionnement, ils dégagent respectivement un excédent de clôture de 90 295.31 € (Commune) et 21 451.57 € (Eau).

Vote des taux des trois taxes communales

Les trois taxes restent inchangées pour 2018 (Taxe d'habitation : 6.62 % - Taxe foncier bâti : 18.85 % - Taxe foncier non bâti : 29.98 %).

Demande de subventions auprès du Conseil Départemental

La commune sollicite une subvention d'un montant correspondant à 30 % des travaux d'aménagement des salles de classes maternelle et élémentaire pour l'accès à des équipements numériques mobiles adaptés ainsi qu'une subvention pour les travaux de restauration d'un vitrail ainsi que sur les roulements et battants des deux cloches.

Vote des budgets primitifs 2018

Le budget primitif communal s'équilibre à 761 372 € en fonctionnement et 611 407.42 € en investissement.

Celui de l'eau à 184 914.57 € en fonctionnement et 62 235.48 € en recettes d'investissement pour 51 063 € de dépenses.

Principaux investissements retenus : remplacement des menuiseries du groupe scolaire, achat de matériel numérique pour les écoles, renouvellement de lampadaires en système LED, extension de l'accueil périscolaire et travaux de voirie (entretien localisé et aménagement d'un arrêt minute).

Personnel communal – Avancements de grade

Plusieurs agents remplissent les conditions pour prétendre à l'avancement de grade, les postes correspondants à ces grades sont donc créés, à savoir un adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, deux adjoints territoriaux d'animation principaux de 2^{ème} classe, un adjoint technique

territorial principal de 1^{ère} classe ainsi qu'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe.

Séance du 8 juin 2018

Travaux extension/rénovation des locaux du périscolaire

En raison d'une trésorerie plus favorable à ce jour, le projet d'extension et de rénovation des locaux du périscolaire a été revu et adopté, sa concrétisation s'effectuera sur deux exercices budgétaires 2018-2019.

Rentrée scolaire 2018-2019

Suite au retour à la semaine de 4 jours au sein des écoles maternelle et élémentaire à la rentrée scolaire 2018-2019 et afin de répondre aux besoins des familles sur le temps périscolaire, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une offre d'accueil sur la journée du mercredi (en complément de l'accueil périscolaire existant) et d'adopter les tarifs ci-après pour cette même année :

Séance du 8 juin 2018 (suite)

TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE (lundi, mardi, jeudi et vendredi)				
Options	QF<700	700<QF<1000	1000<QF<2000	QF>2000
Matin (7h30-8h30)	1,00 €	1,10 €	1,20 €	1,30 €
Midi sans repas (11h30-12h30)	1,00 €	1,10 €	1,20 €	1,30 €
Midi avec repas (11h30-13h30)	5,10 €	5,40 €	5,70 €	6,00 €
Soir (16h30-18h00)	1,80 €	1,90 €	2,00 €	2,10 €
TARIFS ACCUEIL DU MERCREDI				
Mercredi matin sans repas (7h30-8h30)	5,80 €	6,10 €	6,40 €	6,70 €
Mercredi matin avec repas (7h30-13h30)	9,70 €	10,20 €	10,70 €	11,20 €
Mercredi après-midi sans repas (13h30-18h00)	5,40 €	5,70 €	6,00 €	6,30 €
Mercredi après-midi avec repas (11h30-18h00)	10,50 €	11,00 €	11,60 €	12,20 €
Mercredi journée sans repas (7h30/12h30-13h30/18h00)	9,00 €	9,50 €	10,00 €	10,50 €
Mercredi journée avec repas (7h30-18h00)	12,10 €	12,70 €	13,30 €	14,00 €

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Afin de se mettre en conformité avec la loi informatique et libertés concernant les traitements des données à caractère personnel et la réglementation européenne, le Conseil Municipal décide de mutualiser les moyens du Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle et de son personnel.

Budget Commune – décision modificative

Une opération comptable a été effectuée afin de procéder au règlement d'une facture pour l'acquisition d'une tondeuse-débroussailluse.

Rapport annuel sur l'eau 2017

Il est à noter la diminution du volume d'eau consommé de l'ordre de 20 000 m3 par rapport à 2016 due à la découverte d'une fuite difficilement détectable. Le rendement du réseau s'est établi à 72 %.



VIE LOCALE

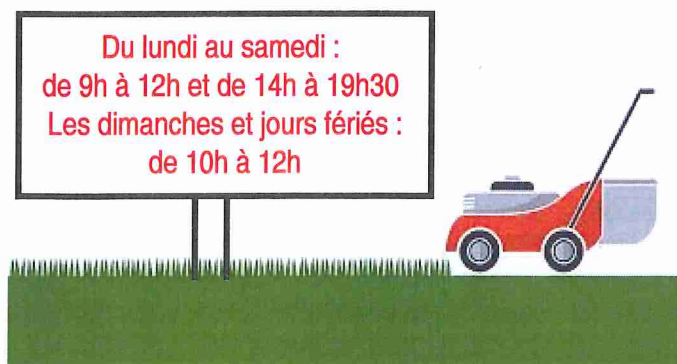
Site internet de la commune

Si vous souhaitez être informés des dernières actualités concernant le village (manifestations, coupures d'eau, démarchage...), pensez à vous inscrire à la newsletter !!! Il suffit simplement de nous laisser votre adresse mail dans l'encadré réservé à cet effet en page d'accueil du site

www.frotey-les-vesoul.fr

Bruits domestiques

En cette période estivale, il est bon de rappeler les heures autorisées pour les travaux de bricolage ou de jardinage :



Précision sur la collecte des encombrants

A l'origine la collecte des encombrants fut instaurée pour préserver l'environnement des dépôts sauvages en pleine nature.

Contrairement à ce que certaines personnes supposent aujourd'hui, ce service toujours très apprécié ne se substitue pas aux prestations dévolues aux entreprises, c'est-à-dire l'évacuation de matériaux de construction ou autres.



Pour des travaux à volumes conséquents exécutés par un particulier notamment la taille de haies, arbres..., il existe la formule de la location d'un camion à raison de 32 € par voyage en déchetterie.

L'herbe et la rue



Il est à présent interdit de traiter aux herbicides la végétation qui envahit les trottoirs et les voies du domaine public. Cette décision modifie considérablement la méthode de désherbage

usuelle jusqu'alors.

Parmi les nouveaux procédés proposés, brûlage, balayeuse à brosses métalliques et autres, il conviendra de choisir sans précipitation la méthode qui répondra le mieux à nos besoins.

Chaleur et humidité des semaines passées ont considérablement favorisé la croissance des végétaux, nous utilisons donc actuellement l'arrachage aux outils manuels,

forcément moins rapide et qui demande plus de temps aux agents communaux.

L'entretien des trottoirs appartenant aux riverains, le geste évident et apprécié serait qu'ils éliminent eux-mêmes les herbes en limite de leur propriété.

Entretien des lignes électriques

Des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres vont être entrepris, dans le cadre du plan d'entretien et maintenance des lignes électriques 20 KV DIDON poste VESOUL, sur le territoire de la commune.

à partir du 2 Juillet 2018

Ces travaux ont été confiés par ERDF, à l'entreprise SARL BOURASSIN-SCHOUWEY de Luxeuil-les-Bains.

Rappel : Les rémanents issus de l'élagage sont rangés et laissés à disposition du propriétaire du terrain à qui ils appartiennent, l'entreprise n'est pas tenue d'évacuer les produits de coupe.

Groupe scolaire - Remplacement des menuiseries

Dans le cadre du programme économies d'énergie dans les TEPCV (Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte), la société RLK effectuera le remplacement des portes et fenêtres du groupe scolaire durant les grandes vacances.

La santé des buis

Contrairement à ce que l'on pouvait craindre l'année dernière après les attaques répétées de la pyrale sur le plateau du Sabot, les buis reverdissent progressivement, c'est bon signe, la nature reprend ses droits, mais attendons encore...



Tour d'Alsace 2018

La commune se situant sur le parcours officiel de la 15^{ème} édition du Tour Alsace Cycliste, le stationnement et la circulation seront interdits Grande rue et rue Marcel Rozard (les coureurs arriveront de Quincey pour rejoindre Vesoul) le

Vendredi 3 août 2018
entre 12h et 14h30 (à confirmer)

TOUR ALSACE
15^{ème} EDITION

Piscine du Centre Éducatif Marcel Rozard



demandée).

Ouverte du 9 juillet au 25 août, du lundi au samedi de 14h à 18h et accessible aux habitants de Frotey sur présentation d'une carte d'accès délivrée par la Mairie (une photo d'identité vous sera

Recensement de la population

Il se déroulera du

17 janvier au 16 février 2019

Si vous êtes intéressés pour être agent recenseur, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de Mairie (trois agents seront recrutés).



Mise à jour du plan cadastral

Le géomètre du cadastre effectuera des travaux de levé sur le territoire de la commune afin de mettre à jour le plan cadastral

du 9 au 20 juillet 2018

Géomètre : François LOUITON

Véhicule : Citroën C4 (couleur bleu foncé)

Compteur LINKY

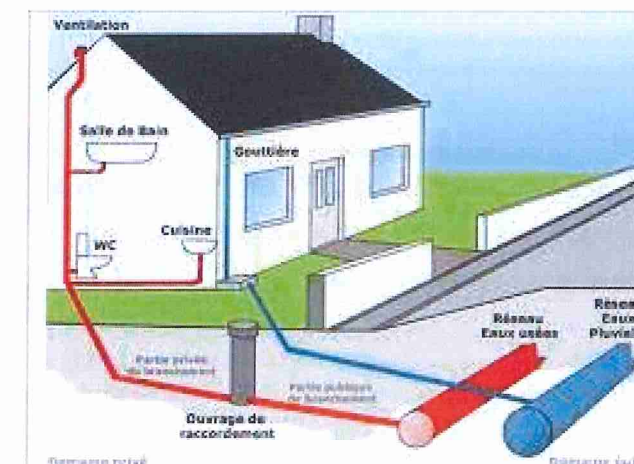


Il est rappelé que la société 5COM est la seule mandatée par ENEDIS pour installer les nouveaux compteurs LINKY.

Travaux d'assainissement

La Communauté d'Agglomération de Vesoul a programmé la pose d'un réseau séparatif au cours du dernier trimestre 2018 au lieu de 2019 comme prévu initialement. Le coût des travaux est estimé à 850 000 € et se dérouleront Avenue de l'Ancienne Mairie, et Grande rue pour partie.

En temps utile, les riverains de ces deux rues seront informés de l'avancement du projet.



VIE LOCALE (suite)

Voisins Solidaires

Dans le cadre du plan d'action PSQ 70 (Police de Sécurité du Quotidien) le protocole sur la mise en place d'un dispositif sera signé par MM. le Préfet, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique et le Maire

le jeudi 19 juillet 2018

Il s'agit :

- de renforcer et structurer les contacts avec la population,
- d'améliorer la prévention de certains phénomènes de délinquance,

- d'accroître la réactivité des services de police, notamment contre la délinquance d'appropriation et les dégradations, et de façon générale en cas de comportement suspect.

Les « Voisins Solidaires »

- veillent mais ne surveillent pas
- sont vigilants mais ne sont pas des vigiles
- alertent la Police Nationale, mais ne la remplace pas.



Extension et rénovation
de l'Accueil de loisirs éducatifs

MANIFESTATIONS

Fête Nationale - 14 juillet

Cérémonie à 11 h Place du Souvenir,
suivie d'un moment de convivialité en Mairie

Moto-cross - 1^{er} et 2 septembre

Championnat du Monde de side-car cross et Moto-cross National
Open

Site internet :

www.motoclubhautsaonais-vesoul.fr

ÉTAT CIVIL

Parrainage civil :

Isenn GRANDPERRIN GRILLOT, le 16 juin 2018

Décès :

Bernard VIENNOT, décédé le 22 avril 2018

Monique RENAUDIN née DEBORDE, décédée le 4 juin 2018

Jérôme GROSJEAN, décédé le 7 juin 2018

Gilles KOENIG, décédé le 14 juin 2018

Ouverture du Secrétariat de Mairie :

Du Lundi au Jeudi de 8^h 30 à 12^h et de 13^h 30 à 17^h 30

Le Vendredi de 8^h 30 à 16^h non-stop

- Fermé les mardis après-midi -

☎ 03 84 75 07 45 / 📠 03 84 75 07 40

✉ frotey-les-vesoul@vesoul.fr / Site internet : www.frotey-les-vesoul.fr